

L'incendie du marché de Bujumbura était "accidentel", selon l'enquête

PANA, 25 mars 2013 Bujumbura, Burundi - L'incendie spectaculaire qui a ravagé le marché central de Bujumbura le 27 janvier dernier était d'origine "accidentelle", indiquent les résultats de l'enquête du Parquet général de la République. Selon le rapport, un court-circuit dans un stand de vente d'objets inflammables serait à l'origine du sinistre qui a ensuite été favorisé par le désordre qui régnait à l'intérieur du marché où des allées de secours réservées aux camions des pompiers étaient obstruées par des stands improvisés et frauduleux.

L'ancien directeur général de la Société de gestion du marché central de Bujumbura (SOGEMAC), Cyprien Horugwa, l'ancien maire de la ville, Evrard Giswaswa, ont été arrêtés dans ce dossier pour répondre de la gestion anarchique de ce qui passait, récemment encore, pour le poumon économique du pays avant de partir en fumée. Le rapport d'enquête met également en cause les sapeurs pompiers dont l'intervention n'aurait pas été assez rapide. Le sinistre a été circonscrit grâce à l'intervention d'un hélicoptère anti-incendie venu du Rwanda voisin pour prêter main forte aux sapeurs pompiers impuissants du Burundi. Deux mois après, les 5.000 anciens commerçants attendent toujours d'être relogés dans un nouveau marché en cours de construction, grâce à un vaste plan de solidarité interne et externe, plus la périphérie nord-ouest de la capitale burundaise.

À LIRE L'INTÉGRALITÉ DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE